



**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2016

REUNION DU 30 SEPTEMBRE

N° 2016/O2/052

**REPONSE DE Mme Fabienne GIOVANNINI, Conseillère Exécutive
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Maria GUIDICELLI
Au nom du groupe «PRIMA A CORSICA »**

OBJET : Arrivée du gaz naturel en Corse – Réalisation de l'infrastructure gazière.

Madame la Conseillère territoriale,

Avant toute chose, soyez assurée que la mise en œuvre de l'infrastructure gazière est une priorité **intangible** pour notre majorité qui a suffisamment démontré sa volonté d'aboutir sur une question qui traîne depuis des années d'une mandature à l'autre.

Moins de 6 mois après la parution du décret ministériel du 18 décembre 2015 relatif à la PPE de Corse, et également, faut-il le rappeler, moins de 6 mois après la mise en place de notre Exécutif, la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer est venue prendre des engagements fermes devant le Conseil de l'Energie, de l'Air et du Climat de Corse.

C'est à cette occasion que le calendrier de l'infrastructure gazière a été enfin posé, clarifié et accéléré. L'objectif fixé par la Ministre suite aux échanges riches et multiples qui ont eu lieu au cours de sa visite consiste à la mise en œuvre effective de l'infrastructure gazière afin de permettre un fonctionnement du futur cycle combiné directement au gaz, au plus tard en 2023.

A cet effet, il a été prévu le lancement :

- des études de détails,
- d'un Appel à Manifestation d'Intérêt
- ainsi que d'une mission d'inspection afin de clarifier les questions juridiques et réglementaires.

Si les évènements dramatiques survenus à Nice le 14 Juillet n'ont pas permis au groupe de travail de se réunir comme prévu, les échanges permanents entre mes services, l'Etat et EDF ont permis d'avancer très concrètement sur le projet de cahier des charges concernant l'étude technique et économique de l'infrastructure gazière. Ce cahier des charges est finalisé, Il sera transmis dans les prochains jours. Et vous en aurez bien entendu connaissance.

Sachez d'ores et déjà qu'un certain nombre d'aspects techniques du cahier des charges initial ont évolué favorablement grâce à notre action.

Nos exigences ont porté notamment sur les objectifs de l'étude. Alors que la version initiale portait sur des « schémas de principe » et une approche macroscopique, l'objet de la prestation est bien à présent le dimensionnement de l'ensemble des éléments de la chaîne gazière, les modalités de réalisation et leur coût, ainsi que la définition du calendrier de mise en œuvre.

Il est à présent acté que le prestataire devra fournir « un descriptif technique exhaustif de la chaîne d'approvisionnement » avec un « schéma détaillé », une « description des matériels et leur dimensionnement », un « planning précis d'exécution des travaux » ainsi qu'une « analyse de risques techniques ».

Enfin, du point de vue organisationnel, il est clairement précisé que le groupe de travail mis en place est constitué de la DGEC, de la CTC et d'EDF et qu'il sera étroitement associé au suivi de l'étude.

Suite à nos relances, ce groupe de travail sera réuni à chacun des jalons de l'étude. De même, à ma demande et avec l'accord de l'Etat, un « Comité de suivi de la PPE » sera bientôt opérationnel en Corse aussi, permettant à mes services d'être en relation quasi quotidienne avec notamment l'opérateur EDF.

Je profite de l'occasion pour vous informer qu'une réunion du Comité de concertation sur le Projet d'implantation de la nouvelle centrale de production d'électricité en cycle combiné gaz se tiendra le Lundi 10 octobre en Préfecture.

Je tiens également à souligner que les délais de la prestation des études **ont été raccourcis**, sous nos coups de boutoir, à 4 mois contre 6 mois initialement, permettant ainsi de rattraper une partie du retard accumulé.

En ce qui concerne **la mission d'inspection**, celle-ci a bien été lancée par l'Etat fin Juin. Le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) et le CGE (Conseil Général de l'Economie) ont ainsi démarré leurs travaux depuis plusieurs mois. Les membres de cette mission d'inspection doivent venir en Corse à la mi-octobre afin de rencontrer l'ensemble des acteurs.

Bien évidemment, je continuerai de vous faire part des évolutions de ce chantier à chaque fois que cela sera nécessaire.

Je vous remercie.